Envie de tutoyer le ciel ?
Passez à l'action !

FFA
Fédération Française Aéronautique

Piloter, c'est facile
avec
la Fédération Française Aéronautique
et ses 600 aéro-clubs...

“ Fox Mike Sierra,
aligné piste 19, je décolle,
destination Belle-Île... ”

# *Bienvenue à bord,*
# à vous les commandes !

Vous avez toujours eu envie de piloter et de tutoyer le ciel ? Avec la FFA, votre rêve aérien va enfin prendre forme et vous allez pouvoir changer de dimension en toute sécurité.

*“Fox November Golf,*
*autorisé décollage piste 22, vent 180°,*
*5 nœuds, rappelez point Victor”*

www.ff-aero.fr

Fédération Française Aéronautique

# *Vivez votre passion*

## dans l'un des 600 aéro-clubs de la FFA

Des équipes compétentes et dévouées vous accompagneront dans votre progression.
Pour trouver l'aéro-club le plus proche de chez vous : www.ff-aero.fr rubrique "Les aéros-clubs".

# Avec la FFA PILOTER c'est facile !

## Aéro-clubs

600 aéro-clubs composent le paysage aéronautique de la Fédération et constituent un réseau d'écoles de pilotage unique au monde. Avec un terrain tous les 50 kilomètres en moyenne, vous trouverez facilement VOTRE club (www.ff-aero.fr rubrique «Les Aéro-Clubs»).

Lorsque vous vous déplacerez dans le club que vous aurez choisi, vous découvrirez ce supplément d'âme qui caractérise les associations loi 1901. Disponibilité, rigueur, professionnalisme, convivialité symbolisent l'état d'esprit des bénévoles qui vous accueilleront. Laissez-vous guider dans votre progression, vous allez décrocher vos brevets et vous aurez peut-être, vous aussi, envie un jour d'occuper des fonctions bénévoles au sein de votre aéro-club.

## 2 200 instructeurs

Une fois aux commandes de votre avion-école, vous développerez avec votre instructeur une relation de confiance qui vous permettra d'apprivoiser le ciel et de progresser tout naturellement vers votre objectif : l'obtention de votre licence de pilote privé (Private Pilot Licence - PPL).

Plus vous volerez, plus vous aurez envie de poursuivre cette école de vie unique... Voir la terre aux commandes d'un avion léger est une expérience à nulle autre pareille. Les instructeurs des aéro-clubs affiliés à la FFA vous invitent au voyage et vous enseigneront l'art du pilotage selon un programme et une méthode conformes à la réglementation européenne.

## Une flotte de plus de 2 100 avions

Dans les aéro-clubs affiliés à la FFA, vous apprendrez essentiellement à piloter sur des monomoteurs de 2 à 4 places qui se déplacent à une vitesse de 180 à 300 km/h et qui ont une autonomie de 4 à 5 heures de vol en moyenne.

Une fois breveté, c'est dans les avions de votre club que vous embarquerez vos premiers passagers en tant que commandant de bord et que vous survolerez des paysages d'une variété infinie...

La France est encore plus belle, vue du ciel...
surtout si c'est vous qui pilotez !

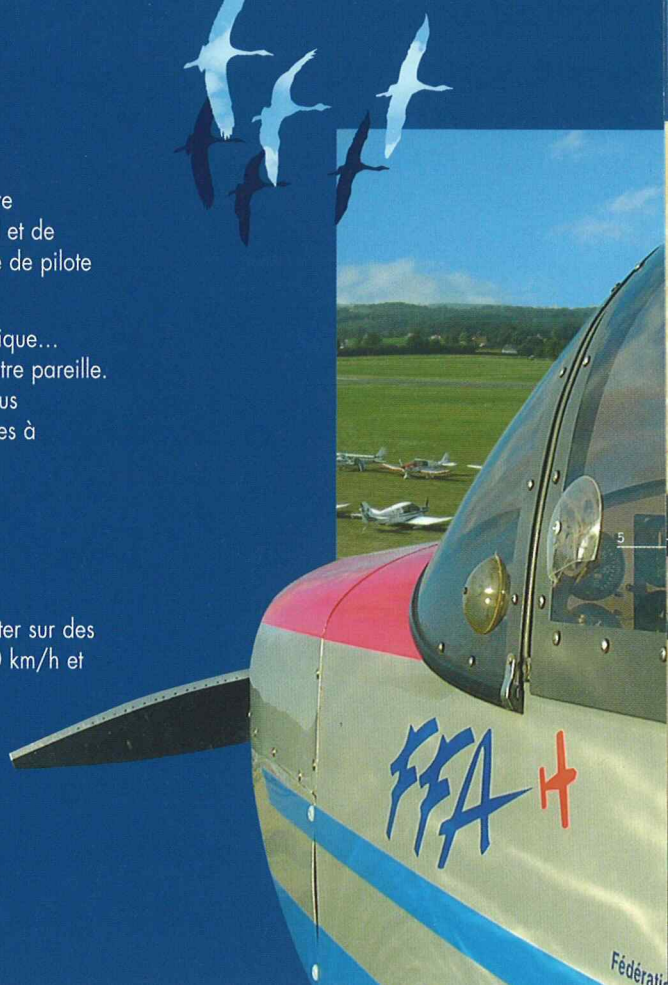

# Passeports + pour les Airs

Il existe de nombreuses qualifications et brevets, accompagnés de leur sigle. Ils vous seront vite familiers. Voici un premier aperçu des brevets existants :

**Brevet d'Initiation Aéronautique** (BIA) : destiné aux jeunes dès 13 ans, ce brevet se prépare dans le cadre d'une convention signée entre un établissement scolaire et un aéro-club. C'est un examen théorique (d'initiation comme son nom l'indique) qui permet aux jeunes de découvrir l'aéronautique et d'obtenir une bourse lors de la progression vers la licence de pilote privé.

**Brevet de Base** (BB) : avec cet examen, vous pourrez partir seul à bord d'un avion jusqu'à 30 kilomètres autour de votre aérodrome. Ce brevet français peut être obtenu dès l'âge de 15 ans.

**Licence de Pilote Privé** (Private Pilot Licence - PPL) : la licence de pilote privé, obtenue à partir de 45 heures de vol réglementaires au minimum, permet d'exercer les prérogatives de commandant de bord avec des passagers. Avec cette licence, vous vous déplacerez partout en Europe avec vos proches. La licence PPL autorise à voler dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (Visual Meteorological Conditions - VMC). On dit que le vol est VFR : Visual Flight Rules.

En suivant les étapes pour devenir pilote privé, vous constaterez par vous-même qu'apprendre à piloter est tout à fait comparable à d'autres loisirs d'un point de vue financier : ski, golf, voile, équitation... Les jeunes de moins de 21 ans bénéficient, par exemple, de bourses fédérales pour leur permettre de réaliser leur rêve dans le cadre du programme Objectif Pilote : **www.ff-aero.fr rubrique "Apprendre à piloter".** L'obtention du BIA permet, par ailleurs, d'obtenir un complément de bourse.

## *Après votre licence de pilote privé (PPL) ?*

Vous pourrez découvrir de nouveaux horizons et élargir vos connaissances en volant régulièrement et en voyageant. Vous pourrez aussi vouloir acquérir de nouvelles qualifications. Au programme : vol en montagne, vol de nuit, apprentissage des disciplines sportives fédérales à tous les niveaux de compétition - rallye aérien, pilotage de précision, voltige aérienne -, qualification IR (Instrument Rating) pour pouvoir voler aux instruments par tous les temps, vols dans de vieux avions de collection, instruction...

En tant que licencié de la Fédération Française Aéronautique, vous aurez également la possibilité de participer aux événements organisés par votre Fédération et par votre aéro-club pour «vitaminer» votre pilotage : rassemblements (fly-in), sorties aériennes en groupe, etc.

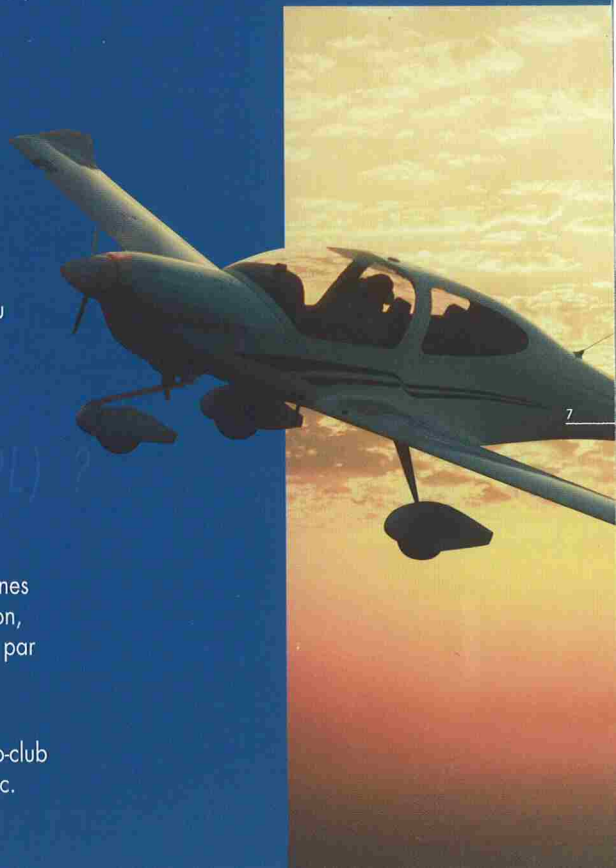

# Faites-vous plaisir...

# ...osez le rêve

Devenez pilote privé et rejoignez les 44 000 pilotes de la FFA dans l'un des 600 aéro-clubs.

FFA

**Fédération Française Aéronautique**

La FFA fait vivre une passion et assure institutionnellement la représentation officielle, la promotion et la défense des aéro-clubs et de leurs membres.

Créée en 1929
Reconnue d'utilité publique en 1933
Membre du Comité National Olympique Sportif Français
Agréée par le Ministère des Transports (Aviation Civile) et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Membre de la Fédération Aéronautique Internationale

Cachet de l'aéro-club

**Aéroclub Renault Trucks & Irisbus**

Aéroport de LYON - BRON

69500 BRON

http://acrvi.free.fr/

SAMARKAND - Crédit photos : David "KIA" CATTA - Les informations publiées dans ce guide sont valables au moment de l'édition, nous vous invitons à vérifier l'évolution possible de la réglementation dans l'aéro-club le plus proche de chez vous. Décembre 2006